

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

84 - VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	10
• votants	11
• absents	1
• exclus	0

Date de convocation :

07 décembre 2021

Date d'affichage :

07 décembre 2021

Objet

Avis demande d'autorisation
démantèlement de l'installation
nucléaire de bas (INB) n°157 "base
chaude opérationnelle du Tricastin"

De la commune LAMOTTE DU RHONE

Séance du 13 décembre 2021 à 18 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. GARCIA Juan

Étaient présents :

Christiane BENTE, Juan GARCIA, Christian LLORCA, Marie-Françoise MATHEVOT, Isabelle BONNEAUD, Colette RAOUX, Gilles SABATIER, Christophe ARENE, Pierre CHARDAYRE, Clément BENTE.

Pouvoir : Bernard SCHMALFUS a donné un pouvoir à Isabelle BONNEAUD.

Secrétaire de séance :

Mme MATHEVOT Marie-Françoise

Le Maire expose :

La société EDF a déposé le 18 juin 2019 auprès du ministre chargé de la sûreté nucléaire un dossier de démantèlement de l'installation nucléaire de base (INB) n°157, dénommée « base chaude opérationnelle du Tricastin » (BCOT), située sur le site du Tricastin sur le territoire de la commune de Bollène, dans le département de Vaucluse (84), conformément aux articles L.593-27 et R. 593-67 du code de l'environnement.

L'autorité Environnementale a rendu à la date du 18 novembre 2021, son avis (qui sera transmis en pièce-jointe).

La base chaude opérationnelle du Tricastin (BCOT), installation nucléaire de base (INB) n°157 exploitée par EDF, est implantée sur le complexe du Tricastin, situé dans la Vallée du Rhône, entre les villes de Montélimar à 23 km au nord et Orange à 23 km au sud, dans la plaine de Pierrelatte. La BCOT s'étend sur 1,94ha. Elle est localisée

au sein du site de l'entreprise Orano Tricastin exploité depuis 1960, est dédié à la conversion, la chimie, l'enrichissement de l'uranium et à la production d'électricité. Il réunit une des plus importantes concentrations d'entreprises de l'industrie nucléaire de France.

Les activités réalisées à la BCOT lors de son exploitation étaient de deux types : le traitement des outillages utilisés lors des opérations de maintenance du parc nucléaire et le découpage des tubes guides de grappe2 pour envoi en site de stockage.

L'objectif du démantèlement est la restitution à Orano, le plus rapidement possible à l'horizon 2025 du site de l'INB une fois déclassée. Pour cela, une série d'opérations doit être réalisée, le démantèlement et l'évacuation des outillages obsolètes, le décapage suivi, le cas échéant, de la démolition des structures internes et le décapage de la structure externe afin d'éliminer la pollution surfacique, notamment radiologique.

Le Maire demande à son Conseil Municipal de se prononcer sur le dossier transmis pour avis ;

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Emet un avis favorable sur le dossier de démantèlement de l'INB edf n°157 à Bollène.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le 14 décembre 2021.

Publié ou notifié le 14 décembre 2021.

Fait à Lamotte-du-Rhône, le 14 décembre 2021

Le Maire



Juan GARCIA